

Le Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus* (Gmelin, 1788)

Code Natura 2000 : A080

Oiseaux, Accipitriformes, Accipitridés

Statuts de protection et de conservation

Directive « Oiseaux » : annexe I

Convention de Berne : annexe II

Convention de Bonn : annexe II

Convention de Washington : annexe II

Règlement CEE/CITES : annexe A

Protection nationale

Espèce déterminante ZNIEFF en Charente-Maritime (nicheurs)

Description de l'espèce

Rapace diurne pâle, de grande taille. Posé, il présente une grosse tête ronde avec de grands yeux jaunes rappelant un rapace nocturne. Il se reconnaît assez facilement en vol. Le dessous est blanc plus ou moins parsemé de taches beige à chocolat alignées et marqué d'un plastron brun du menton au haut de la poitrine, de taille et d'intensité variables. Le dessus est bicolore, la tête et les couvertures brun clair contrastent avec les rémiges brun foncé. Les ailes longues et larges sont bien digitées. La queue est barrée de trois bandes noires bien séparées. Le dimorphisme sexuel est peu marqué.

- Longueur : 60 à 70 cm
- Envergure : 160 à 185 cm
- Poids : 1,2-2 kg (mâle) et 1,3-2,3 kg (femelle)

Répartition en France et en Europe

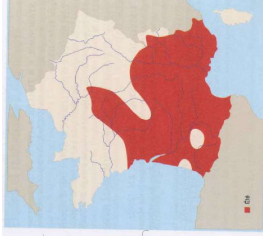
Le Circaète est bien présent sur le pourtour méditerranéen (Espagne, Turquie, France, Italie, Grèce) - les îles étant exclues -, le Moyen-Orient, l'Asie centrale et l'Afrique, mais aussi des pays du nord et de l'est de l'Europe (Finlande, Estonie, Pologne, Ukraine, Russie et Biélorussie). Des présences ponctuelles sont aussi notées en Roumanie, Hongrie, Slovaquie, Albanie et ex-Yougoslavie. La population mondiale serait estimée entre 12 000 et 26 000 couples (Raptors of the World, 2001).

En Europe, l'effectif serait de 4200 à 6000 couples (Birdlife International, 2000). Les populations les plus importantes se trouvent en France (2400 à 2900 couples) et en Espagne (1700 à 2100 couples).

En France, l'espèce se reproduit au sud d'une ligne Vendée - Maine-et-Loire - Loiret - Doubs. La population française semble stable avec 2400 à 2900 couples nicheurs (Rapaces nicheurs de France, 2004).

Le Circaète hiverne en Afrique sahélienne au sud du Sahara, du Sénégal à l'Éthiopie (Thiollay, 1989). Les Populations sud asiatiques sédentaires, sont renforcées en hiver par les populations d'Asie centrale.

En France, l'hivernage est occasionnel. Quelques cas d'hivernages complets sont notés en Crau et à la Barben, Bouches-du-Rhône (Dubois *et al.*, 2001).



Répartition en période de nidification

Biologie et Ecologie

Habitats :

Le Circaète recherche les milieux ouverts à couvert végétal peu épais, riches en reptiles, sa nourriture principale : pelouses sèches ou rocailleuses, friches et landes de divers types, forêts claires de pins purs ou en mélange avec des chênes, pâturages divers, garrigues, milieux rocheux, zones humides. Il niche en forêt dans un secteur tranquille, sur un pin de forme tabulaire ou un gros chêne à feuilles caduques ou persistantes offrant une grande branche horizontale découverte. On trouve le nid dans des secteurs accidentés en moyenne montagne ou dans de vastes forêts de plaine pourvu que l'accès aérien soit fidèlement occupé année après année, même si l'emplacement du nid change assez régulièrement.

En période d'hivernage, en Afrique, il occupe les savanes à acacias et les steppes arides.

Comportement :

La migration postnuptiale s'étale de fin juillet à début novembre culminant dans la seconde quinzaine de septembre (URCUN & KABOUCHE, 2003). Les circaètes migrent via le Bosphore et Gibraltar dans toute la zone sahélienne. Les individus des populations orientales migrent généralement plus vers le sous-continent

indien et de temps en temps au sud-est de l'Asie. Les circaètes se déplacent seuls ou en petits groupes, mêlés à d'autres espèces de rapaces qui effectuent le même trajet.

Les quartiers d'hiver sont occupés de septembre à mars et la migration prénuptiale a principalement lieu entre mi-mars et mi-avril. Occasionnellement, elle peut avoir lieu fin février en France.

Régime alimentaire :

Les reptiles, et principalement les serpents, constituent 90% de son régime alimentaire. Toutefois, il n'est pas immunisé contre les espèces venimeuses. Les micromammifères, les amphibiens et les oiseaux n'excèdent pas 5% de son alimentation.

En début de printemps, il exploite particulièrement les versants chauds, où les premiers reptiles font leurs premières sorties et les bords de plans d'eau, où des amphibiens notamment se réunissent.

Reproduction :

Début mars, les oiseaux reviennent sur leurs sites de nidification. L'aire du Circaète, rechargée ou construite entre mars et avril, est relativement petite comparée à la taille du rapace : moins de 1 m de diamètre pour une épaisseur de 20 à 30 cm, et faite de rameaux de bois de l'épaisseur d'un crayon. L'intérieur du nid est couvert de feuilles vertes ou d'aiguilles de pins.

Il établit son aire sur des branches dégagées ou sur le sommet des arbres tabulaires (pins). Cette position le rend vulnérable aux intempéries mais son envergure ne lui permet pas d'établir une aire solide à une enfourchure de l'arbre. La femelle ne pond qu'un seul œuf début avril. En Haute-Loire et en Lozère, par exemple, la période de ponte s'étend de fin mars à mi-mai, avec un pic du 6 au 17 avril. En cas de destruction précoce de l'œuf, une ponte de remplacement est possible.

Vers 45 jours, le plumage des juvéniles est quasiment complet bien que les plus grandes plumes des ailes et de la queue continuent leur croissance. Le premier envol a lieu durant la seconde quinzaine d'août. Il s'écoulera ensuite entre 40 et 60 jours avant que le jeune quitte le site de leur naissance pour partir en migration, au mois de septembre.

La maturité sexuelle semble atteinte vers 3-4 ans voire 5, sa longévité est aux alentours de 20 ans.

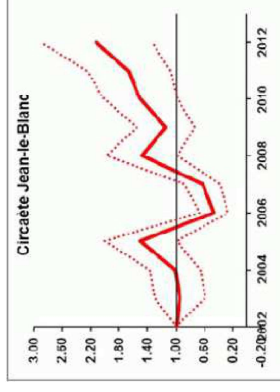
Evolution et état des populations

Non globalement menacé, le statut de conservation européen du Circaète Jean-le-Blanc le classe dans la catégorie rare au regard de ses effectifs (BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004). Il figure dans la catégorie rare de la liste rouge française (ROCAMORA & YEATMAN-BERTHELOT, 1999) mais au vu des nouvelles données disponibles, il serait maintenant à classer dans la catégorie « à surveiller ».

L'effectif européen, en dehors de la Russie et de la Turquie hébergeant chacun quelques milliers de couples, est compris entre 6 900 et 10 500 couples et se localise pour plus de la moitié en Espagne et en France (BIRDLIFE INTERNATIONAL, op. cit.).

En France les effectifs ont été réévalués à la hausse avec 2400-2900 couples (MALAFOSSE & JOUBERT, op. cit.) ce qui correspond à la fois à une meilleure estimation et à une progression numérique.

Les résultats du programme STOC montrent de fortes fluctuations des effectifs dénombrés lors des comptages. Les données collectées préfigurent une tendance à l'augmentation qui pourrait bien se confirmer si le climat se réchauffe au bénéfice des serpents et lézards.



Le XX^e siècle a pourtant connu une disparition ou diminution sur la frange septentrionale de sa distribution nationale ne concernant qu'un nombre limité de couples (Bretagne, Orne, Champagne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine, Vosges et Alsace). Aujourd'hui, le Circaète se reproduit dans 53 départements, dont les deux tiers comptent moins de 20 couples.

Statut de l'espèce sur le site

Sur la ZPS et la ZSC :

- Espèce présente en période de reproduction
- 2-3 couples

Il est observé régulièrement dans les marais et niche en forêt.

Menaces générales

- Intensification agricole
- Simplification du paysage
- Peuplements forestiers paucispécifiques
- Dérangement sur les zones de nidification
- Electrocutations.

Mesures de gestion conservatoire

Les principales mesures de conservation du Circaète Jean-le-Blanc passent par :

- Le maintien et promotion de pratiques agricoles extensives
- La conservation d'une mosaïque paysagère (alternance de milieux ouverts et forestiers)
- La préservation des arbres porteurs d'aire,
- La limitation du dérangements en période de reproduction
- La mise en place de dispositifs adaptés sur les lignes électriques.

Sources : Cahiers d'habitats oiseaux et sites internet « migration.net » et « mission rapaces »